

Choisir
d'entreprendre
autrement



les **Coopératives**
d'**Activités**
et d'**Emploi**

L'entreprise partagée



Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques

Ressources

Témoignages

Repères

Mieux faire comprendre le concept de Coopérative d'Activités et d'Emploi...

Ce document, deuxième dans la collection "Choisir d'entreprendre autrement" a pour ambition de mieux faire comprendre le concept de Coopérative d'Activités et d'Emploi® (CAE), notamment à partir d'un certain nombre de témoignages d'entrepreneurs-salariés, de gérants, de partenaires institutionnels...

Les CAE apportent une réponse qui dépasse aujourd'hui le cadre de nos frontières nationales, puisque la problématique de la création d'emplois et d'activités est un constat partagé par nos différentes sociétés en Europe et au-delà.

Construite à partir d'activités généralistes depuis une dizaine d'années, leur démarche s'adapte aujourd'hui de manière spécifique à un certain nombre de secteurs tels que le bâtiment, l'intermittence du spectacle ou les services à la personne.

Les CAE, entreprises coopératives qui vont au-delà de la seule logique d'accompagnement du "chômeur créateur", sont parfaitement adaptées à ceux et celles qui font un choix de vie professionnelle en développant leur propre emploi.

En leur proposant un cadre collectif et coopératif innovant, en leur permettant de mutualiser leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs énergies, la démarche des CAE offre une alternative originale à celles et ceux qui veulent entreprendre autrement sur leur territoire.

Le développement important de ces initiatives amène maintenant le réseau "Coopérer pour entreprendre", qui regroupe plusieurs centaines d'entrepreneurs salariés, à construire une démarche de "labellisation" des CAE pour capitaliser et pérenniser leur cadre d'action.

Nous espérons que ce document contribuera à faire mieux connaître les Coopératives d'Activités et d'Emploi, à susciter de nouveaux projets et pour le moins, à en savoir plus sur cette forme novatrice d'entreprise sociale.

Hugues Sibille
Président de l'Avisé



Nabil M'Rad
Président de Coopérer
pour entreprendre



© Le terme de "Coopérative d'Activités et d'Emploi" est une marque déposée.

Merci à toutes les personnes
qui, par leur témoignage ou leur regard,
ont contribué à cette publication.

Directeur de publication : Patrick Gèze - **Comité éditorial :** Avisé, Coopérer pour entreprendre, Fondation Macif - **Rédactrice :** Isabelle Bourboulon - **Maquette et conception graphique :** Baton Rouge - **Automne 2006**

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE INNOVANT

- Être entrepreneur et salarié, c'est possible ! 4
- Quels avantages ? 5

L'ESSENTIEL POUR COMPRENDRE

- Les Coopératives d'Activités et d'Emploi :
comment ça marche ? 6
- En pratique 8
- Coopératives d'Activités et d'Emploi
et développement des territoires 10

UN RÉSEAU DE COOPÉRATION

- Coopérer pour entreprendre 12
- Carnet d'adresses et carte de France
des CAE du réseau Coopérer
pour entreprendre 16

Être entrepreneur et salarié

Une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) est une entreprise dont l'objectif est de créer des emplois pérennes et de la richesse économique et sociale sur son territoire.

Les CAE accompagnent des porteurs de projet dans la durée, afin qu'ils fabriquent leur propre emploi salarié au sein d'une entreprise qu'ils partagent et construisent ensemble.

C'est possible !

Un nouveau modèle économique

Dans un contexte socio-économique défavorable, les modèles classiques de la création d'entreprise se révèlent souvent inadaptés à la situation des porteurs de projet. Notamment ceux qui veulent pouvoir vivre de leurs savoir-faire de façon autonome, sans pour autant créer une entreprise classique.

Une Coopérative d'Activités et d'Emploi propose un cadre juridique, économique, social et humain à tous ceux qui souhaitent créer leur propre activité, viabiliser leur projet et pérenniser leur emploi.

“Réconcilier l'économique et le social” : dans les Coopératives d'Activités et d'Emploi, les entrepreneurs salariés sont à la fois responsables de leur devenir économique et partie prenante d'une entreprise collective où se mutualisent les expériences, dans un esprit d'entraide et de convivialité.

Cette démarche originale est notamment portée par le réseau “Coopérer pour entreprendre” qui regroupe fin 2006 plus de 70 CAE sur 90 lieux d'implantations en France, en Belgique, au Québec et en Suède. En répondant aux aspirations concrètes d'un nombre croissant de porteurs de projet, principalement demandeurs d'emploi, elle révèle les mutations sociologiques de nos sociétés, actuellement en recherche de nouvelles formes de travail.

Être entrepreneur et salarié

Quels avantages ?

- Etre accompagné par l'équipe d'entrepreneurs qui anime la coopérative dans une relation constante et de proximité, et éviter l'isolement.
- Apprendre le métier d'entrepreneur en l'exerçant, tout en consolidant les bases de son propre emploi.
- Pouvoir dédier la totalité de son temps de travail à l'activité elle-même, à la production et la commercialisation : les aspects administratifs, comptables ou juridiques sont mutualisés au sein de la CAE.
- Pouvoir développer son activité sans perdre ses droits sociaux et adapter ses revenus et ses charges dans la durée.
- Avoir une couverture sociale protectrice, à hauteur de celle de tout emploi salarié.
- Construire son revenu en combinant plusieurs activités.
- Bénéficier de l'effet réseau, des collaborations professionnelles souples au sein d'une même entreprise (sous-traitances réciproques, échanges d'informations et de pratiques).
- Contribuer à un projet collectif en construisant des solidarités durables.

“ Cette idée était un peu révolutionnaire... Il fallait inventer quelque chose, un nouveau modèle, qui permette de tester la viabilité économique des projets et de créer des emplois en tenant compte du temps nécessaire. Pourquoi faudrait-il, comme dans l'accompagnement classique, qu'un chômeur ait un an pour créer son entreprise, quand on sait qu'il faut trois à cinq ans pour qu'une activité se stabilise ? ”

Elisabeth Bost,

Déléguée générale de Coopérer pour entreprendre

“ La coopérative est une alternative passionnante pour nous, les artistes intermittents, qui sommes par nature assez mal organisés... On y est à la fois libre et encadré, on y apprend ce qu'est vraiment l'autonomie : les artistes croient souvent être libres, alors qu'ils sont totalement dépendants d'un agent artistique, d'une maison de disques, etc. ”

Elisabeth Baudry,

Arthérapeute, Arténréel (Strasbourg)

“ En zone rurale, si la coopérative est pluriactive, le porteur de projet l'est également : enseignant et bûcheron, moniteur de ski et informaticien, producteur fermier et électronicien... Tout cela s'inscrit parfaitement dans le territoire. ”

Danièle Genet,

Associée, Vecteur Activités (Villard-de-Lans)

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi

La CAE propose aux porteurs de projet un hébergement juridique, social, comptable et fiscal de leur activité et rassemble dans un même cadre des entrepreneurs qui mènent des activités très diverses.

Une équipe permanente et des entrepreneurs associés gèrent et animent l'entreprise, assurent les formations et accompagnent les projets des entrepreneurs de la coopérative.

Comment ça marche ?

Entrepreneur accompagné

Le porteur de projet signe une convention d'accompagnement qui lui permet de lancer son activité et de commencer à prospecter et produire. Durant cette phase, il conserve son statut d'origine et continue à percevoir les allocations qui s'y rattachent.

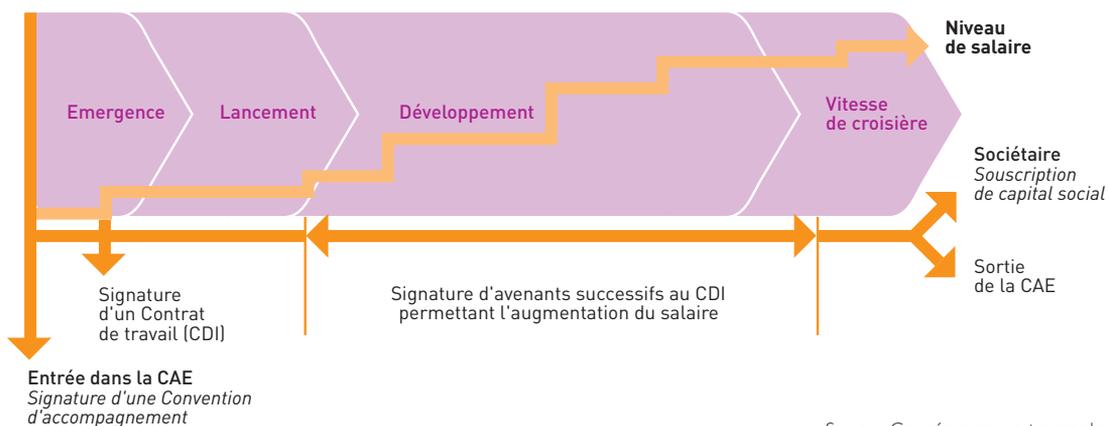
Entrepreneur salarié

Dès ses premières affaires, le porteur de projet se voit proposer le statut d'entrepreneur salarié. Il est embauché en CDI à temps partiel, au départ sur la base de quelques heures, et commence à se rémunérer avec son propre chiffre d'affaires, déduction faite des charges liées à l'activité, des cotisations sociales et de la participation aux frais de gestion qui s'élève à 10% du chiffre d'affaires. En contrepartie, la coopérative le fait bénéficier de son cadre juridique et effectue pour lui toutes les tâches comptables, fiscales et administratives nécessaires. Chaque entrepreneur continue de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, individuel et collectif, sur l'analyse de l'activité, le suivi du carnet de commandes, la redéfinition éventuelle de sa stratégie et la détermination des objectifs.

Entrepreneur associé

L'entrepreneur dont l'activité a atteint un régime de croisière et qui souhaite faire durablement de la coopérative le cadre d'exercice de son activité professionnelle peut en devenir sociétaire. La CAE est en effet une Société Coopérative de Production (SCOP), régie par le principe "une personne, une voix". L'accès au sociétariat est l'aboutissement naturel (et choisi) d'une démarche progressive d'appropriation de l'entreprise, qui traduit, au-delà de la gestion de sa propre activité, le souhait de participer au fonctionnement de la CAE et à son développement. Chacun peut aussi à tout moment faire librement le choix de sortir de la coopérative et créer sa propre structure.

LE PARCOURS D'UN ENTREPRENEUR AU SEIN D'UNE CAE



Source : Coopérer pour entreprendre

“ L'économie sociale est fondée sur des valeurs et des principes qui reposent sur un socle humaniste dont les idées de solidarité et d'entraide sont les éléments structurants.

Les coopératives d'activités et d'emploi incarnent ces vertus qui, à la Fondation Macif nous sont chères et qui permettent aux entrepreneurs salariés de trouver l'accompagnement qu'ils attendent, pour réussir dans leur initiative entrepreneuriale et probablement pour tenter de réussir dans leur vie. ”

Alain Philippe, Président de la Fondation Macif

En pratique

**Comment se crée une
Coopérative
d'Activités et
d'Emploi ?**

“ Notre coopérative a été créée à l'initiative d'un groupe d'entrepreneurs, dont je fais partie. Nous avons besoin de trouver une alternative à l'entreprise individuelle dans un cadre qui permette à la fois de respecter l'autonomie de chacun et de mutualiser les services et les compétences. ”

François Hallé, Gérant, Ametis (Annecy)

“ Graines d'affaires est née de la volonté politique de la communauté urbaine de Dunkerque et de la ville de Grande-Synthe. Dès le début, elles nous ont donné les moyens de nous lancer en finançant une étude de faisabilité six mois avant la création de la CAE. ”

Christophe Pollet, Gérant, Graines d'affaires (Grande-Synthe)

“ Nous avons connu les Coopératives d'Activités et d'Emploi en France en 1997 et nous avons été séduits par cette approche qui permettait à des gens de se révéler. Nous avons alors créé Azimut en 1999, pour d'abord y loger nos propres activités. En somme, on voulait expérimenter nous-mêmes ce qu'on allait appliquer par la suite... ”

Benoit SMETS, Associé, Azimut (Montceau sur Sambre, Belgique)

**Pourquoi choisit-on
de rejoindre
une CAE ?**

“ L'avantage d'être entrepreneure salariée, c'est avant tout la liberté de se lancer sans avoir à subir toute seule cette paperasserie associée à la création d'entreprise. ”

Jeanne Kolifrat, Formatrice en couture, Coopaname (Paris)

“ Choisir le statut d'entrepreneur salarié me permettait de contrôler mon activité, de ne pas être obligé de démarrer trop vite avec le risque de me prendre les pieds dans le tapis. ”

Ludovic Marsille, Forgeron-serrurier, Elan créateur (Rennes)

“ Après avoir travaillé dans des boutiques de gestion, je suis rentrée dans la coopérative, il y a trois ans, sur un projet personnel d'activité lié à la formation et à l'informatique. En fait, assez rapidement il a fallu compléter l'équipe chargée de l'accompagnement et comme c'était mon premier métier, je suis devenue co-gérante et, maintenant, gérante depuis quelques mois. ”

Viviane Leroy, Gérante, Vecteur Activités (Villard-de-Lans)

Quel est l'intérêt d'entreprendre collectivement ?

Projet collectif de mutualisation et de coopération, chaque Coopérative d'Activités et d'Emploi est une entreprise qui se construit progressivement pour répondre aux besoins de ses entrepreneurs et qui évolue avec le développement de leurs activités. Avec leur CAE, ce sont des opportunités d'affaires, de la sécurité, du droit, de la protection sociale que les entrepreneurs salariés s'offrent collectivement.

Autre avantage, l'effet réseau : les entrepreneurs salariés participent à des ateliers thématiques et se réunissent tous les mois pour échanger sur les activités de chacun et sur l'évolution de la coopérative. Ces moments d'échange et de partage d'expériences favorisent les synergies et évitent l'isolement.

“ Le premier avantage, c'est de ne pas être tout seul. On rencontre les autres entrepreneurs régulièrement puisqu'il y a une réunion mensuelle. Très vite, cela crée un réseau dans lequel j'ai des relations plus proches avec deux ou trois personnes ayant le même état d'esprit. ”

Patrick Reicher, Jardinier élagueur, Coopaname (Paris)

“ Après deux ans, je suis devenue entrepreneure associée : la coopérative, c'était déjà mon affaire mais maintenant je me sens encore plus concernée par tout ce qui se passe. Quand quelqu'un m'appelle, je me rends tout de suite disponible. ”

Jeanne Kolifrat, Formatrice en couture, Coopaname (Paris)

Quels entrepreneurs et quels métiers dans une CAE ?

Luthier, plasticienne, créateur de bijoux, rédactrice, photographe, cuisinier, traducteur, relieuse d'art, coiffeuse à domicile, producteurs agricoles (de produits fermiers, de conserves), consultant, infographiste, formatrice, styliste, designer, concepteur de sites web, artisan et artiste... La liste des métiers exercés dans les CAE serait très longue à établir. Il existe tout de même quelques limites au champ des activités possibles liées à des questions techniques comme les assurances, la réglementation ou l'importance des investissements financiers nécessaires.

“ Chez nous, les métiers sont liés à notre spécificité rurale : nous avons des moniteurs de ski, des perchistes, un toiletteur canin, un tailleur de pierres, quelqu'un qui vend des articles marocains sur les marchés, des bûcherons, etc. Sans compter que souvent ils ont eux-mêmes plusieurs activités selon les saisons. ”

Viviane Leroy, Gérante, Vecteur Activités (Villard-de-Lans)

Coopératives d'Activités et d'Emploi

À l'évidence, les Coopératives d'Activités et d'Emploi participent au développement local. En trouvant souvent leur place sur des marchés de proximité et en privilégiant une approche locale de l'emploi, leurs activités sont particulièrement bien adaptées aux territoires.

C'est la raison pour laquelle elles reçoivent le soutien de nombreuses collectivités et d'agents de développement.

Développement des territoires

Un outil de développement économique

Plusieurs milliers d'emplois créés, plus de 16,5 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulés en 2005 : les retombées économiques locales pour les communes et départements ne sont pas négligeables. En étant intersectorielles et multi-activité, les Coopératives d'Activités et d'Emploi offrent des potentialités très diverses de développement économique. Qui plus est, en sécurisant la démarche économique des entrepreneurs, elles apportent localement une réponse pérenne au problème de l'emploi.

“ Dès le début, notre coopérative a été présentée comme un outil de développement économique. Le résultat ne fait que confirmer ce que nous avons prévu. 2,5 millions de chiffre d'affaires, une masse salariale brute de 600.000 euros par an : le retour est important en termes de recettes fiscales, de revenus sociaux, etc. ”

Christophe Pollet, Gérant, Graines d'affaires (Grande-Synthe)

Une implantation territoriale reconnue

Rencontres périodiques avec les élus et les acteurs économiques locaux, comités de pilotage et comités techniques, réunions et échanges font partie des missions régulières assurées par les gérants et associés des CAE. Les Coopératives d'Activités et d'Emploi sont un maillon complémentaire et innovant dans la chaîne des nombreux outils d'accompagnement à l'emploi que sont les chambres consulaires, les boutiques de gestion et autres structures. Les partenariats avec l'Etat et les collectivités se traduisent sous la forme de cofinancements.

“ Ce qui est vraiment neuf avec les CAE, c'est cette approche coopérative et mutualisée de l'apprentissage du métier d'entrepreneur. À la Région, nous avons une politique de soutien à l'économie sociale et solidaire qui est une politique économique à part entière. Nous y consacrons 15% (10 millions d'euros par an) du budget de développement économique. ”

Francine Bavay, Vice-présidente du Conseil régional Ile-de-France

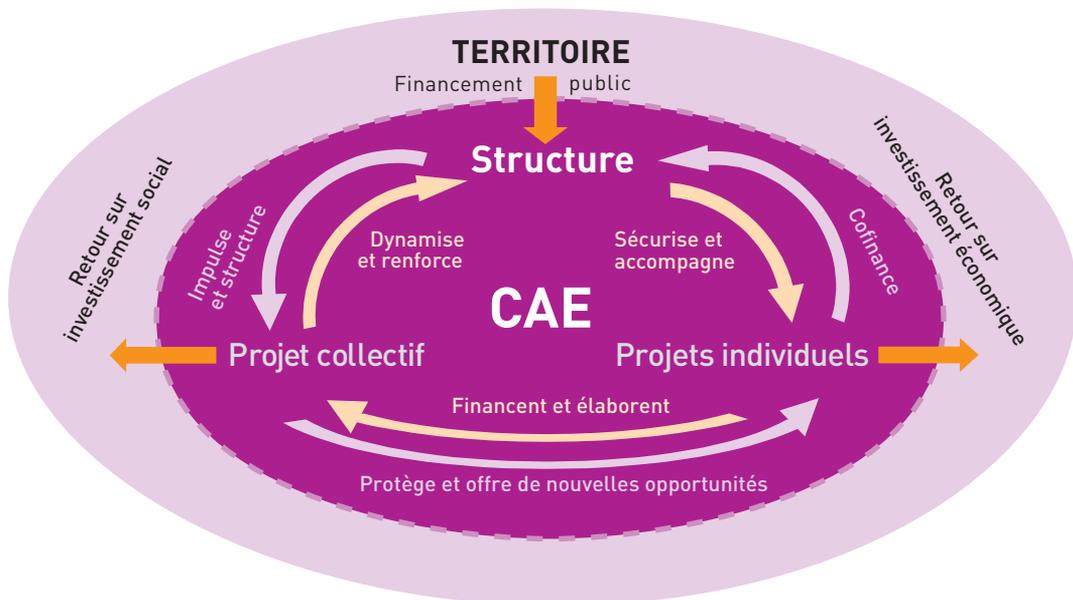
Une logique d'entreprise

Les CAE sont des entreprises coopératives qui fonctionnent dans une logique entrepreneuriale. Les entrepreneurs "attaquent" leur marché comme n'importe lequel de leur concurrent et pratiquent les mêmes prix. Une CAE est soumise au même régime fiscal et social que n'importe quelle SCOP. Pour assurer leur solidité financière, les CAE se sont dotées, à travers le réseau Coopérer pour entreprendre, de solutions pour financer leur fonds de roulement et renforcer leurs fonds propres.

“ Les Coopératives d'Activités et d'Emploi agissent de façon très professionnelle, à commencer par la façon dont elles maîtrisent leur propre développement : le réseau n'a pas cherché à couvrir rapidement tout le territoire mais à s'assurer à chaque fois que les conditions de développement étaient à peu près réunies. D'où une croissance qui n'est peut-être pas spectaculaire, mais en tout cas solide et durable. ”

Adelpe de Taxis, Responsable du Service Économie Sociale à la Caisse des Dépôts

LA DYNAMIQUE D'UNE COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI



Source : Coopérer pour entreprendre

Coopérer pour entreprendre

La démarche des CAE n'a pas été imaginée dans un quelconque laboratoire de recherche en sociologie du travail. Elle est issue d'une demande du "terrain" qui trouve son origine en 1993-1994 dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts. En 1996, le concept de Coopérative d'Activités et d'Emploi prend forme et les entrepreneurs construisent progressivement une entreprise qui répond de manière pragmatique à leurs besoins et à leurs aspirations.

En 1999, le réseau Coopérer pour entreprendre adopte le statut d'une Union d'Économie Sociale (UES), en s'assignant cinq missions : mettre en place une fonction de recherche et développement mutualisée, finaliser les conditions de viabilité et de pérennité des nouvelles CAE, être le centre de ressources du réseau, devenir un outil de développement collectif et essaimer en Europe et au-delà.

Coopérer pour entreprendre
37, rue Jean Leclaire - 75017 PARIS
Tél : 33 (0)1 42 63 47 71
Fax : 33 (0)1 42 63 48 15
info@cooperer.coop
www.cooperer.coop

“Travailler pour soi, réussir ensemble”

Une charte d'engagement collectif

Dès sa création en 1999, le réseau Coopérer pour entreprendre s'est doté d'une charte de déontologie, réactualisée le 15 Juin 2006, qui fixe la définition, les objectifs et les engagements des Coopératives d'Activités et d'Emploi. L'adhésion d'une CAE au réseau se fait avec l'assentiment des CAE déjà membres à travers le Conseil d'administration de "Coopérer pour entreprendre". Le réseau bénéficie de l'appui des membres de son comité de pilotage et poursuit un objectif global de développement, d'innovation économique et sociale et de reconnaissance des activités des CAE.

Les membres du comité de pilotage

Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale, Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, Caisse des Dépôts, Fondation MACIF, Fondation Agir pour l'emploi, France Active, Crédit Coopératif, IDES, Confédération générale des SCOP, ANPE, Unedic, partenaires sociaux CGT et CFDT.

Un réseau de coopération unique

Depuis dix ans, les CAE donnent petit à petit naissance à une nouvelle forme d'entreprise où la dimension d'entrepreneur salarié et d'entrepreneur associé prend tout son sens. L'action de Coopérer pour entreprendre a permis d'engager un travail de réflexion avec les partenaires sociaux débouchant, fin 2005, sur la signature d'un premier accord-cadre avec la CGT qui reconnaît la particularité des CAE et initie un chantier concernant le dialogue social au sein de ces entreprises coopératives. Les contacts avec d'autres confédérations syndicales sont en cours pour la signature de cet accord-cadre.

“ À la CGT, nous souhaitons privilégier les négociations avec le patronat de l'économie sociale qui, tout en représentant deux millions de salariés, n'est pas reconnu en tant que tel. Nous devons faire en sorte notamment qu'avec la CG Scop, Coopérer pour entreprendre obtienne une représentativité, y compris au niveau européen dans le contexte de la stratégie européenne pour l'emploi. ”

Marie-France Boutroue,
Conseillère confédérale CGT

L'invention d'un nouveau métier

Dès 2003, Coopérer pour entreprendre s'est engagé dans la professionnalisation des dirigeants de CAE, avec la mise en place d'une formation spécifique, en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et la Confédération générale des SCOP. Cette formation construite sur la recherche-action, rassemble douze à quinze stagiaires dans chacune de ses promotions annuelles et délivre un certificat de compétence du CNAM.

Parce que les Coopératives d'Activités et d'Emploi sont orientées vers la cohésion sociale et l'accroissement de la solidarité, elles constituent un modèle de développement unique. Elles font la preuve que l'économie sociale peut non seulement être efficace dans le retour à l'emploi, mais que c'est aussi un modèle économique d'avenir dont les finalités ne se réduisent pas à la recherche du profit.

“ Les Coopératives d'Activités et d'Emploi sont des lieux de travail, de création d'activités, de formation et d'emploi. Elles constituent une innovation non seulement en ce qu'elles sont un nouveau type d'entreprise, mais aussi en ce qu'elles permettent la création d'activités nouvelles. A l'innovation pratique des CAE, il fallait répondre par une innovation scientifique et pédagogique. Les participants sont donc tout autant placés dans une posture de recherche-action que de formation. ”

Jean-François Draperi, Ceste-CNAM, Responsable de la formation Dirigeants de CAE

“ C'est une formule efficace qui donne d'excellents résultats et qui redonne une nouvelle jeunesse à la formule coopérative. Coopérer pour entreprendre montre que le modèle coopératif répond à un certain nombre d'aspirations dans la société d'aujourd'hui, en particulier des jeunes générations. ”

Frédéric Tiberghien, Délégué Interministériel à l'Innovation, à l'Expérimentation sociale et à l'Economie Sociale

Vers une structuration territoriale des CAE

Coopérer pour entreprendre poursuit son développement par la mise en place de sept structures territoriales en métropole. Il est en effet apparu important de décentraliser un certain nombre de tâches dévolues à la tête de réseau et de favoriser les échanges horizontaux d'informations et de pratiques entre coopératives. L'organisation de séminaires, les activités de promotion du concept auprès des différents partenaires et des collectivités locales, les actions d'essaimage de nouvelles CAE requièrent une assise territoriale du réseau.

Cette volonté de structuration coïncide également avec la logique de croissance propre à ce réseau issu d'initiatives locales. Coopérer pour entreprendre a désormais vocation à s'étendre à toutes les régions de France et à acquérir progressivement une couverture nationale.

Une réponse adaptée aux besoins émergents

Coopérer pour entreprendre investit également de manière permanente dans la recherche et le développement. Aujourd'hui, le réseau innove dans de nouveaux secteurs en initiant ou participant à des partenariats actifs :

- Le bâtiment dont les potentialités d'emplois sont notables, est un secteur en développement pour les CAE. Une dizaine d'entreprises coopératives sont d'ores et déjà en gestation dans différentes régions de France et en Belgique.
- Les services à la personne, susceptibles d'offrir des emplois en nombre sont aussi une des voies d'essaimage pour les CAE, à la condition de mettre en place des parcours de formation permettant aux personnes d'évoluer vers la multi-activité.
- Les professions artistiques et culturelles pour qui la CAE a l'avantage, en les salariant, de proposer aux auteurs un cadre légal et de les sécuriser dans une entrée en activité progressive, ce qui est le propre de l'activité artistique,
- Favoriser la création d'activités économiques et d'emplois pérennes par les publics d'origine étrangère, notamment en zone urbaine sensible, en partenariat avec l'Etat (Direction de la

Population et des Migrations et Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale), le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations, la Caisse des Dépôts et la Fondation MACIF. Une étude initiée par la Fondation MACIF et réunissant l'ensemble de ces partenaires donne lieu aujourd'hui à l'élaboration d'outils spécifiques de communication et de suivi favorisant l'approche interculturelle.

Objectif, l'Europe

Trouver des solutions face aux problèmes d'emploi, accompagner les mutations des sociétés en recherchant de nouvelles formes de travail, est une problématique qui dépasse évidemment le cadre national.

Coopérer pour entreprendre se préoccupe donc de porter ses réflexions et débats au niveau européen. Au sein de la Cecop (Confédération européenne des coopératives de travail, des coopératives sociales et des entreprises sociales et participatives) dont le réseau est membre, des échanges ont lieu avec des initiatives parallèles dans d'autres pays européens, et des CAE voient le jour outre-mer (Réunion, Martinique, Guyane), en Europe (Belgique, Suède, Italie), voire au-delà (Québec, Maroc).

“ Si, en 2005, nous avons accompagné plus de 2 700 créateurs, notre enjeu est bien de multiplier ce nombre en dépassant nos frontières. Ce sera possible du fait de la mutation de nos sociétés vers de nouvelles réponses à l'emploi face à la précarité et du désir d'une partie croissante de la population européenne d'entreprendre autrement au sein du mouvement coopératif. ”

Nabil M'Rad, Président de Coopérer pour entreprendre

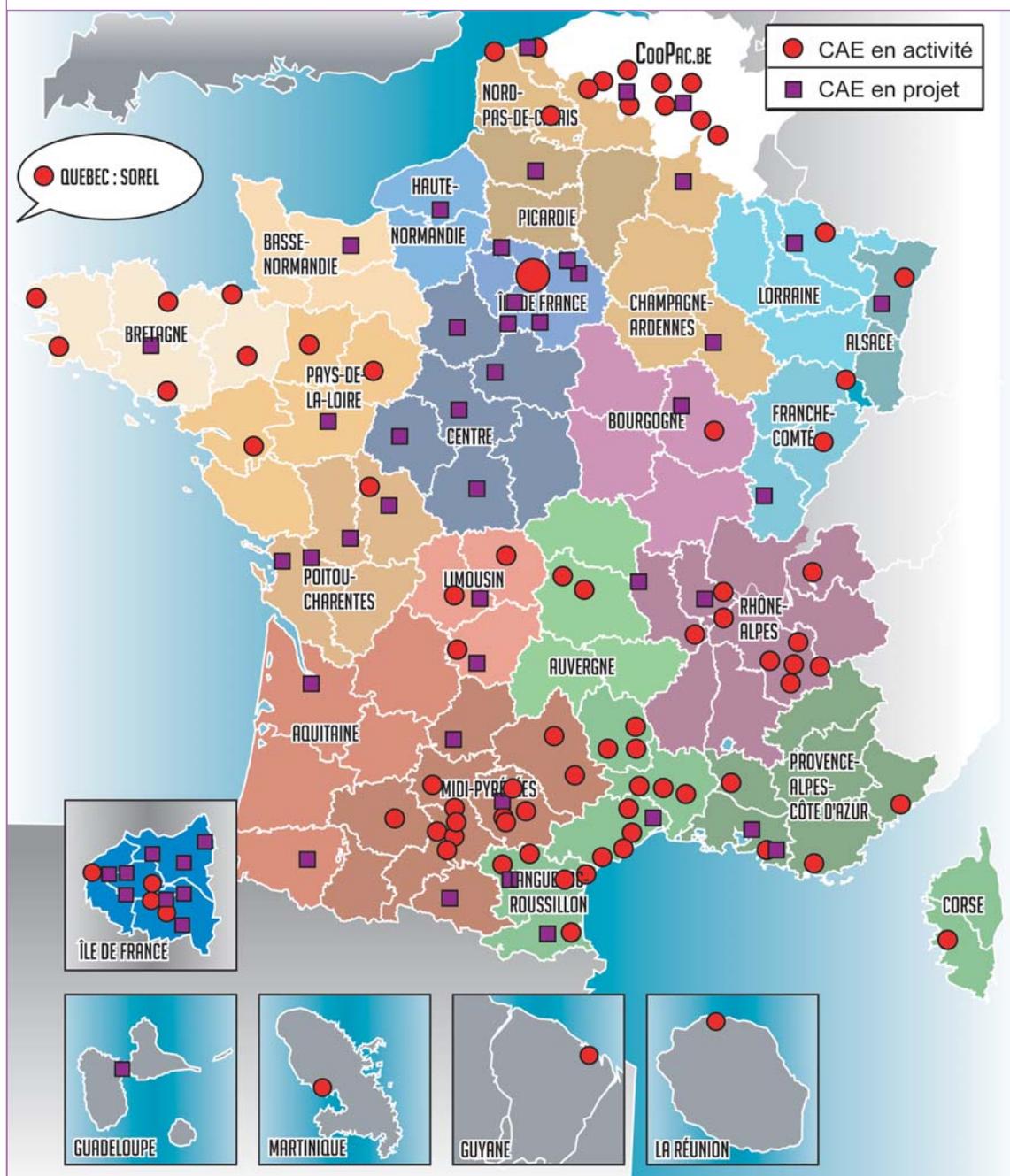
“ En France, depuis 1972, j'ai d'abord travaillé en entreprise, puis en profession libérale avec une succession de réussites et d'échecs. La Scop m'a apporté à la fois la crédibilité et l'entourage, ce qui m'a manqué terriblement auparavant. Je ne m'attendais pas à cette ambiance presque familiale, où je peux apporter, faire des choses en commun. C'est la bonne réponse pour sortir de l'isolement. Cela me paraît adapté aux mentalités de beaucoup d'étrangers : en Afrique, en Inde, il y a aussi des initiatives coopératives et communautaires. ”

Caroline Mackenzie,

Auteure traductrice,
Energies Alternatives (Marseille)

Carte de France des CAE

du réseau Coopérer pour entreprendre



En bref : les Coopératives d'Activités et d'Emploi du réseau Coopérer pour entreprendre

Fin 2005 : • 2 618 entrepreneurs accompagnés • 1 138 entrepreneurs salariés • 16,5 millions d'euros HT de chiffre d'affaires

Fin 2006 : 70 CAE et établissements sur 90 sites.

CARNET D'ADRESSES

"GRAND EST"

ALSACE/LORRAINE/
FRANCHE-COMTE

ARTENREEL

■ 67000 STRASBOURG

03 88 76 24 13/ 11

direction@artenreel.com

CAP'Entreprendre

■ 57603 FORBACH CEDEX

03 87 92 73 44

cap-entreprendre@wanadoo.fr

COOPILOTE

03 81 95 48 91

coopilote@wanadoo.fr

www.coopilote.com

■ 25200 GRAND CHARMONT

■ 90000 BELFORT

"CENTRE EST"

BOURGOGNE/RHONE-ALPES

COOPERATIVE L'ENVOL

■ 21000 DIJON

03 80 73 11 81

coopenvol@wanadoo.fr

AMETIS

■ 74000 ANNECY

04 50 45 93 24

fhalle@club-internet.fr

CAP ONDAINE

■ 42700 FIRMINY

04 77 10 19 80

cap.ondaine@wanadoo.fr

CAP SERVICES

■ 69003 LYON

04 72 84 60 50

cap@apartes.fr

ESCALE CREATION

■ 69190 SAINT FONS

04 78 70 14 69

mchavvin@escalecreation.fr

VECTEUR ACTIVITES

04 76 95 00 83

vecteuractivites@wanadoo.fr

■ 38250 VILLARD DE LANS

■ 38100 GRENOBLE

■ 38650 MONTESTIER DE

CLERMONT

■ 26420 SAINT MARTIN EN

VERCORS

■ 38350 LA MURE D'ISERE

"GRAND SUD"

AUVERGNE / LANGUEDOC-
ROUSSILLON / PACA / CORSE

34078 MONTPELLIER

04 67 06 20 00

n.mrad@cooperer.coop

APPUY CREATEURS

04 73 93 02 29

appuy-createurs@club-internet.fr

■ 63000 CLERMONT-FERRAND

■ 63300 THIERS

ARIAC

■ 34800 VILLENEUVETTE

04 67 96 56 64

f.do@ariac-34.com

CERT-e-BAT

■ 34070 MONTPELLIER

04 67 18 14 70

certformation@wanadoo.fr

MINE DE TALENTS

caeminedetalents@hotmail.fr

www.minedetalents.com

■ 30000 NIMES

06 88 14 41 59

■ 30319 ALES CEDEX

04 66 56 51 26

■ 30140 ANDUZE

04 66 60 67 67

PERSPECTIVES

■ 66000 PERPIGNAN

04 68 34 45 98

perspectives-br@wanadoo.fr

www.scoperspectives.com

ENERGIES ALTERNATIVES

www.energies-alternatives.com

Energies Alternatives "Languedoc/
Roussillon"

■ 34200 SETE

04 67 78 00 19

energies.alternatives.sete@wanadoo.fr

■ 34500 BEZIERS

04 67 28 07 35

energies.alternatives.beziers@wanadoo.fr

■ 11100 NARBONNE

04 68 32 69 45

energies.alternatives.narbonne@wanadoo.fr

■ 11203 LEZIGNAN CORBIERES

04 68 32 69 45

energies.alternatives.narbonne@wanadoo.fr

■ 11000 CARCASSONNE

04 68 32 69 45

energies.alternatives.carca@wanadoo.fr

■ 11300 LIMOUX

■ 11400 CASTELNAUDARY

Energies Alternatives "Entreprendre en
Cévennes"

06 81 24 30 92

energies.alternatives.cevennes@wanadoo.fr

■ 48400 FLORAC

■ 48110 LE POMPIDOU

■ 30460 LASALLE

Energies Alternatives "PACA"

■ 13001 MARSEILLE

04 91 33 65 77

energies.alternatives.marseille@wanadoo.fr

■ 83700 SAINT-RAPHAEL

04 91 33 65 77

energies.alternatives.straphael@wanadoo.fr

■ 84000 AVIGNON

04 90 13 15 61

energies.alternatives.avignon@wanadoo.fr

■ 06000 NICE

04 94 83 76 22

energies.alternatives.nice@wanadoo.fr

A. PROVA

■ 20090 AJACCIO

04 95 10 00 22

a.prova@wanadoo.fr

" GRAND SUD OUEST "

LIMOUSIN/MIDI-
PYRENES/AQUITAINE

CAFEINE

■ 87069 LIMOGES CEDEX

05 55 35 18 11

coopcafeine@free.fr

www.coopcafeine.fr

COOP ACTION

■ 31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE

05 62 19 11 06

coopaction@coopaction.com

GERS INITIATIVES

■ 32600 L'ISLE JOURDAIN

05 62 07 38 08

gers.initiatives@wanadoo.fr

www.gers-initiatives.com

MAISON DE L'INITIATIVE (a)

05 34 63 81 10

maisoninit@free.fr

www.maison-initiative.org

■ 31100 TOULOUSE

■ 31400 TOULOUSE

OZON

■ 82140 SAINT ANTONIN NOBLE

VAL

05 63 68 24 66

ozon@ozon82.com

www.ozon82.com

REGATE

05 63 62 82 84

contact@regate.fr

www.regate.fr

■ 81100 CASTRES

■ 81000 ALBI

■ 81300 GRAULHET

■ 81300 CARMAUX

REGATE 12

regate12@wanadoo.fr

www.regate.fr

05 65 42 42 42

■ 12850 ONET LE CHÂTEAU

"GRAND OUEST"

POITOU-CHARENTES/
BRETAGNE/PAYS DE LA

LOIRE/BASSE-NORMANDIE

ACEA-SCOOP

■ 86100 CHATELLERAULT

05 49 23 50 81

acea-scoop@club-internet.fr

Avant-PREMIERES

■ 22360 LANGUEUX

02 96 52 19 69

avant-premieres@wanadoo.fr

CHRYSALIDE

02 98 66 09 99

contact@chrysalide.coop

www.chrysalide.coop

■ 29120 PONT L'ABBE

■ 29200 BREST

CLES EN MAINS 72

■ 72190 COULAINES

02 43 89 62 40

contact@clesenmains72.com

COODEMARRAGE.53

■ 53000 LAVAL

02 43 56 69 25

contact@coodemarrage.com

ELAN CREATEUR

■ 35039 RENNES CEDEX

02 99 35 21 59

contact@elancreateur.coop

www.elancreateur.coop

OUVRE-BOITES 44 (L)

■ 44800 SAINT HERBLAIN

02 28 21 65 10

ouvre-boites44@wanadoo.fr

www.ouvre-boites44.coop

SITTELLE CREATION

■ 56440 LANGUIDIC

02 97 65 16 71

sittelle.creation@wanadoo.fr

"GRAND NORD"

CHAMPAGNE-
ARDENNES/NORD/PAS-DE-
CALAIS/PICARDIE

CESAME

■ 51100 REIMS

03 26 91 62 03

dumenil.corinne-cofapeges@wanadoo.fr

GRAINES D'AFFAIRES

contact@grainesdaffaires.com

www.grainesdaffaires.com

03 28 51 83 93

■ 59760 GRANDE SYNTHÉ

■ 62100 CALAIS

■ 59000 LILLE

06 88 07 73 82

saadia.chaybout@grainesdaffaires.com

GRAINES DE BÂTISEURS

■ 59210 COUDEKERQUE-
BRANCHE

06 61 15 39 40

kpfortuit@grainesdebatiseurs.com

GRANDS ENSEMBLE

■ 62000 ARRAS

03 21 23 49 71

sgraceffa@multicite.org

"IDF"

PARIS-ILE DE
FRANCE/CENTRE/Haute-
NORMANDIE

COOPANAME

www.coopaname.coop

■ PARIS 20e

01 43 71 82 69

coopaname@wanadoo.fr

■ PARIS 13e

■ 92000 NANTERRE

01 40 99 00 73

nanterre.coopaname@wanadoo.fr

UES CPE "TRANSNATIONAL"

Tête de réseau

75017 paris

01 42 63 47 71

info@cooperer.coop

www.cooperer.coop

DOM

EDEA

■ 97232 LAMENTIN

05 96 76 64 33

idéc.cerec@wanadoo.fr

SCOPEOL

■ 97411 SAINT-DENIS DE LA

REUNION

02 62 24 76 95

scopeol@wanadoo.fr

COO.G.A.R.

■ 97351 MATOURY

05 94 31 28 81

coogar973@wanadoo.fr

MONDE

POTENTIEL D'AFFAIRES

■ Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1

00 1 (450) 730-0440

tec.payette@bellnet.ca

CooPac.be (Belgique)

AZIMUT

■ B-6031 MONCEAU SUR SAMBRE

32(0) 495 56 69 80

bs@azimut.cc

www.azimut.cc

CHALLENGE

■ B-6800 LIBRAMONT

32(0) 61 28 75 41

info@challengeonline.be

CHALLENGE BUSINESS CENTER

■ B-6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

info@challengeonline.be

Avomarc

■ B-7012 JEMAPPES

32(0) 65 34 70 10

anne.schatteman@cpas.mons.be

starpunt

■ B-9050 GENTBRUGGE

0032 9 27 27 901

filip@deputent.be



Cette publication a été réalisée avec le concours de la Commission européenne (programme communautaire EQUAL), dans le cadre du projet "Créative" porté par Coopérer pour entreprendre, en partenariat avec la Fondation MACIF et l'Avisé.



Agence de Valorisation
des Initiatives Socio-Économiques

167 rue du Chevaleret
75013 Paris

Tél. : 01 53 25 02 25

Fax : 01 53 25 02 20

contact@avise.org

Téléchargeable gratuitement sur www.avise.org, cette publication s'adresse à celles et à ceux qui souhaitent en savoir plus sur les CAE (Coopératives d'Activités et d'Emploi).

Elle propose au lecteur un ensemble de repères, de témoignages et de ressources qui lui permettront de mieux comprendre la réalité et l'intérêt de cette forme novatrice d'entreprise sociale.

Dans la même collection "Choisir d'entreprendre autrement" de l'Avisé : SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, une entreprise d'utilité sociale au service du territoire. Printemps 2006.

Plus d'information sur www.avise.org

Les fondateurs de l'Avisé

